



“
**MÊLONS-NOUS DE
CE QUI NOUS REGARDE !**
”

L'OBSERVATOIRE
DE LA DÉMOCRATIE
PERMANENTE

RAPPORT 2024 - 2025

**Qui sont les éloignés de la
participation citoyenne ?**

Qui sont les éloignés de la participation et quelles sont les conditions de leur association au dialogue citoyen à Bordeaux ?

C'est la question posée par le Maire aux membres de l'Observatoire, et à laquelle ceux-ci ont répondu. Les membres de l'Observatoire se sont réunis tous les mois afin d'étudier le sujet et d'élaborer des propositions pour améliorer la participation de toutes et tous à Bordeaux.

Au terme de cette année de travail, de rencontres et d'échanges, ce rapport présente les conclusions et les propositions des membres de l'Observatoire destinées aux élu.es et aux services.



SOMMAIRE

Synthèse des recommandations	5
I. L’Observatoire de la Démocratie Permanente, qu’est-ce que c’est ?	7
1. Présentation générale de l’instance	8
2. Qui compose l’Observatoire de la Démocratie Permanente ?	9
3. Les acteurs de l’Observatoire	10
A. Les membres de l’Observatoire en 2024-2025	10
B. Le pôle ressource	11
C. La Mission Démocratie Permanente	11
II. Les étapes de travail de l’Observatoire	12
1. S’approprier le sujet et se fixer un cadre de travail collectif (Mars 2024 - Juin 2024)	14
A. La plénière d’installation de l’Observatoire du 16 mars 2024	14
B. La rédaction de la Charte de l’Observatoire	16
2. Aller sur le terrain, mener l’enquête afin de répondre au sujet de saisine (Juin 2024 – Novembre 2024)	17
3. Proposer des améliorations à partir des observations réalisées (Novembre 2024 – Février 2025)	18
A. Partager et mettre en commun les observations de l’ensemble des groupes ...	18
B. Faire des premières propositions	19
C. Préciser et mettre à l’épreuve les propositions	19

III. Le rapport des observations menées par les membres de l'Observatoire 20

1. Les auditions racontées par celles et ceux qui les ont réalisées21
2. Les observations racontées par celles et ceux qui sont allés sur le terrain.....27
3. Les initiatives inspirantes racontées par celles et ceux qui les ont identifiées.....32
4. Le diagnostic partagé des membres sur les personnes éloignées de la participation citoyenne.....36

IV. Des propositions en faveur de l'inclusion et de la participation de toutes et tous !..... 38

- Objectif 1 : Donner envie aux personnes éloignées de participer à la vie démocratique et citoyenne39
- Objectif 2 : Adapter les formats de réunion publique pour faciliter la participation des personnes éloignées40
- Objectif 3 : Former les habitants et les élus aux enjeux de la participation citoyenne.....42
- Objectif 4 : Mieux informer les citoyens sur la participation citoyenne et cibler les publics éloignés43

Synthèse des recommandations

Objectif 1 : Donner envie aux personnes éloignées de participer à la vie démocratique et citoyenne

- **Action 1** : Varier et **adapter les lieux des réunions**
- **Action 2** : Lancer un chantier pour **étudier la question de l'indemnisation des participants**
- **Action 3** : **Organiser un référendum citoyen / une consultation sur un sujet clivant**
- **Action 4** : **Encourager le recours au tirage au sort ou à l'appel à volontaires ciblés** pour participer aux réunions publiques

Objectif 2 : Adapter les formats de réunion publique pour faciliter la participation des personnes éloignées

- **Action 5** : **Adopter un format de réunion publique structuré et transparent** dans les démarches de consultation
- **Action 6** : **Favoriser un changement de posture** des intervenants afin qu'ils soient transparents sur les objectifs de la consultation et sur la présentation du projet
- **Action 7** : **Sourcer en permanence les informations** citées par les intervenants
- **Action 8** : Permettre aux citoyens de **coanimer** les réunions publiques
- **Action 9** : **Privilégier le format d'atelier en groupes** dans les réunions publiques
- **Action 10** : Favoriser **l'auto-organisation** citoyenne

Objectif 3 : Former les habitants et les élus aux enjeux de la participation citoyenne

- **Action 11 : Définir un cahier de formation à la démocratie permanente** pour les élus de la Ville de Bordeaux.
- **Action 12 : Explorer le lien entre l'IA et la participation citoyenne**
- **Action 13 : Réaliser une enquête sociologique** sur la ville de Bordeaux
- **Action 14 : Développer des outils ludiques d'éducation** aux institutions

Objectif 4 : Mieux informer les citoyens sur la participation citoyenne et cibler les publics éloignés

- **Action 15 : Créer un compte spécifique Bordeaux-Démocratie** sur les réseaux sociaux
- **Action 16 : Rajouter un QR code/Tag-NFC sur tous les formats de communication papier** pour renvoyer vers le site de la Mairie
- **Action 17 : Rappeler régulièrement l'existence de la démocratie permanente** par le biais de flyers et d'évènements notamment
- **Action 18 : Compléter l'espace en ligne dédié à la démocratie permanente** pour recenser les dispositifs et évènements correspondants
- **Action 19 : Création et mise en place d'un « Qui fait quoi ? » sur la démocratie permanente** dans la ville de Bordeaux.
- **Action 20 : Repenser le site de la Ville**
- **Action 21 : Généraliser un format de communication FALC** (Facile A Lire et à Comprendre) pour rendre l'information plus claire et accessible à tous
- **Action 22 : Développer la participation citoyenne dans les mairies de quartier**

I.

**L'Observatoire de la
Démocratie Permanente,
qu'est-ce que c'est ?**

I. Présentation générale de l'instance

Lancé en mars 2024, l'Observatoire de la Démocratie Permanente est une instance citoyenne indépendante dont l'objectif est de produire des retours critiques concernant la mise en œuvre et les objectifs du contrat démocratique. Il assure une mission de veille et de suivi des engagements pris par la Ville.

Composé de 30 membres - citoyens et citoyennes, personnes engagées dans des associations, des collectifs ou membres d'instances permanentes de la Ville – l'Observatoire a eu la mission d'étudier, pendant un an, un sujet de saisine confié par le maire de Bordeaux :

**« Les personnes les plus éloignées de la participation à Bordeaux : qui sont-elles ?
Quelles sont les conditions de leur association au dialogue citoyen ? »**

Le travail mené par les membres porte sur la démocratie permanente à Bordeaux dans toutes ses formes, c'est-à-dire :

- La mise en œuvre des projets et des dispositifs de démocratie permanente ;
- Les espaces de dialogue citoyen de la Ville de Bordeaux (instances permanentes et consultatives de la Ville) ;
- Les différentes formes de participation proposées dans les actions municipales ;
- Les exigences communes du contrat démocratique relatives à la mise en œuvre de la politique participative de la Ville ;
- Les conditions de participation des différents acteurs de la démocratie permanente.

2. Qui compose l'Observatoire de la Démocratie Permanente ?

L'Observatoire est composé de 30 membres bénévoles et volontaires, intéressés par la vie démocratique locale. Il a pour objectif de refléter la diversité des personnes qui habitent et/ou travaillent à Bordeaux.

Ainsi, ses membres sont issus de trois cercles :

- Le cercle d'habitants ;
- Le cercle des corps intermédiaires (acteurs associatifs ou économiques qui contribuent à faire vivre la démocratie permanente bordelaise) ;
- Le cercle des membres citoyens des instances consultatives de la Ville de Bordeaux.

Et sa composition assure :

- La parité femmes-hommes ;
- La représentation de la jeunesse ;
- La représentation des non-diplômés ;
- La représentation des habitants de l'ensemble des quartiers de Bordeaux.

3. Les acteurs de l'Observatoire

A. Les membres de l'Observatoire en 2024-2025

1 – Marine ALARI	16 – Anatole GARCIA
2 – Karine ALVES	17 – Fanny GELIN
3 – Anaëlle ASSYA	18 – Malik HADJERES
4 – Nordine BEAUDRON	19 – Karim HARROUCHE
5 – Mélissa BENNOUNA	20 – Isabelle JAVIER
6 – Olivier BENSOUSSAN	21 – Stéphanie JEANNEAU
7 – Bernard CABROU	22 – Dany KASTI
8 – Juliette CLEMENT	23 – François LEMAIRE
9 – Isabelle DE CARVALHO	24 – Virginie LICATA
10 – Patrice DE LABARRE	25 – Isabelle POGU - SAINT-MARC
11 – Marguerite DHONT	26 – Catherine SEGURA
12 – Laurent DUPOUX	27 – Simon SIRVEN
13 – Raphaël DURANDY	28 – Romain STUT
14 – Efe EDOH	29 – Jean-Didier THILLIER
15 – Annie GARAT	30 – Félix VIAUD

B. Le pôle ressource

Pour mener leurs travaux et être accompagnés dans les réflexions conduites par l'Observatoire, les membres peuvent s'appuyer sur le pôle ressource. Celui-ci est composé de cinq universitaires spécialisés dans la démocratie locale.

Pour composer ce pôle, la Mission Démocratie Permanente a sollicité l'avis des conseillers municipaux. Sur la base de ces propositions, plusieurs chercheurs ont été proposés aux membres de l'Observatoire qui ont ensuite voté pour les désigner.

Cette année 4 chercheurs et chercheuses ont accepté de rejoindre le pôle ressource :

- **Lilian Hosteins**, doctorant en science politique au Centre Emile Durkheim, spécialisé en politique locale
- **Samuel Noguera**, doctorant en science politique au Centre Emile Durkheim, spécialisé dans l'étude des cahiers de doléances des Gilets Jaunes en Gironde
- **Sandrine Rui**, maîtresse de conférences à l'Université de Bordeaux, spécialisée dans la concertation, la participation, et les mouvements sociaux
- **Vincent Tiberj**, professeur des Universités à Science po Bordeaux, spécialisé sur l'étude du vote et de la jeunesse

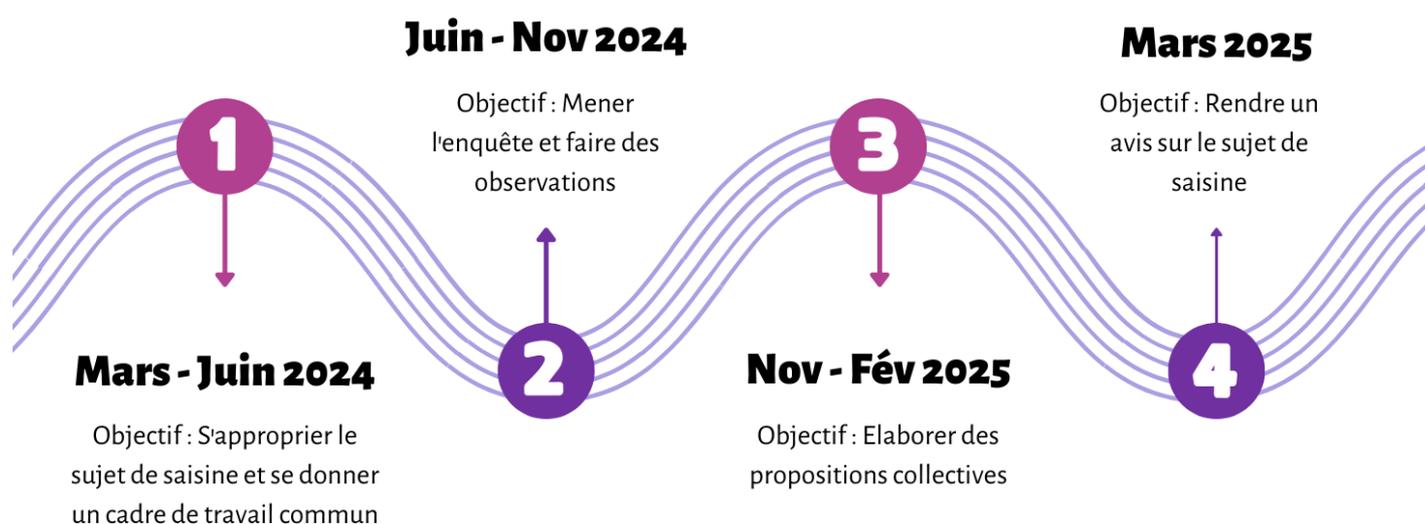
C. La Mission Démocratie Permanente

La mission démocratie permanente anime les réunions de l'instance et assure le suivi des propositions des membres. Elle constitue l'interface entre les membres de l'Observatoire, les élus, les citoyens, les autres services de la Ville et les personnalités ressources.

II.

Les étapes de travail de l'Observatoire

Tout au long de l'année, les membres de l'Observatoire se sont organisés autour de plusieurs points d'étapes pour avancer dans leurs travaux. De l'appropriation de la saisine au rendu final, ils ont travaillé sur le terrain et effectué des recherches dans l'objectif d'élaborer des propositions collectives à la question qui leur était posée.



I. S'appropriier le sujet et se fixer un cadre de travail collectif (Mars 2024 - Juin 2024)

A. La plénière d'installation de l'Observatoire du 16 mars 2024

Désormais constitué à la suite du tirage au sort de ses 30 membres, l'Observatoire s'est réuni pour la première fois le 16 mars 2024 pour sa plénière d'installation. Durant cette journée, ses membres ont pu découvrir les dispositifs conduits par la Mission Démocratie Permanente et s'approprier le sujet de saisine.

Les différents ateliers organisés dans la journée ont également permis aux membres de définir leur mode de fonctionnement pour l'année, en cohérence avec leurs attentes.

➤ Découvrir et défricher le sujet de saisine avec la Mission Démocratie Permanente

Au cours de plusieurs ateliers, les membres ont débuté le travail sur le sujet des personnes éloignées de la participation.



➤ **Définir des attentes réciproques entre les membres de l'Observatoire et la Mission Démocratie Permanente**

Les membres ont également pu exprimer ce qu'ils attendaient de leur engagement au sein de l'Observatoire, en tenant compte du cadre qui avait été pensé par la Ville. Les membres ont ainsi proposé un ensemble d'outils et de méthodes de travail pour définir le mode de fonctionnement de l'instance pour l'année.

La Ville	Les membres
<ul style="list-style-type: none"> • Créer une instance consultative indépendante • Suivre la mise en œuvre du contrat démocratique • Faire des retours critiques sur ce qui existe • Explorer de nouvelles pistes, faire un pas de côté • Faire des propositions • Réaliser un bilan annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer de nouvelles personnes • S'engager pour sa ville, son quartier • Donner son avis sur ce qui se fait déjà • Avoir un résultat concret • Représenter un quartier, un type de public • Faire de nouvelles propositions • Avoir une meilleure compréhension de la vie politique et des prises de décisions
Les ingrédients de la réussite	
<ul style="list-style-type: none"> • Des outils collaboratifs (partage de données, communication, etc.) • Une charte de fonctionnement et d'écoute • Un corpus d'informations et de données • Des temps de travail commun • Un planning • Des sous-groupes, thématiques ou non • Des référents • Un budget si nécessaire • Des contacts avec d'autres instances • Auditionner des experts, élus et citoyens • Se fixer des priorités 	

B. La rédaction de la Charte de l'Observatoire

Les membres ont rédigé une Charte de fonctionnement leur permettant de rappeler les objectifs de l'Observatoire et de préciser les modalités de travail en son sein. Finalisée lors d'une réunion de travail du 8 avril 2024, cette Charte est ainsi le fruit d'une réflexion collective et de compromis qui ont contribué à lancer les travaux de l'instance dans un cadre favorable.

À travers la Charte, plusieurs thématiques ont été abordées. D'abord, les membres ont choisi d'insister sur les valeurs d'écoute et de bienveillance qui leur ont paru indispensables pour mener à bien un projet d'une telle ampleur. Afin de s'assurer au mieux de leur respect et donc de faciliter la prise de parole de chacun, ils ont eu l'idée de prévoir un médiateur issu du collectif à chaque réunion. Son rôle était de veiller à une bonne répartition de la parole et au respect des règles instituées.

Le choix du mode de travail a ensuite fait l'objet de discussions. La répartition des membres en sous-groupes a été décidée afin de se distribuer la charge de travail en fonction des préférences de chacun et d'avoir plus de flexibilité en-dehors des temps planifiés en groupe complet. Il a été précisé que chaque sous-groupe était chargé de rédiger des comptes rendus pour faciliter le suivi de l'avancée des travaux par tous. Anticipant les défis d'un travail collectif, les membres se sont également prononcés sur le mode de prise de décision à adopter dans l'Observatoire. Le choix du recours au consensus a été privilégié, laissant néanmoins la possibilité du recours au vote en cas d'arbitrage nécessaire.

Enfin, la Charte reflète l'ambition de l'Observatoire d'être une instance tournée vers l'extérieur et prévoit la possibilité pour ses membres de dialoguer avec les services de la Ville de Bordeaux et ses habitants, mais aussi de solliciter des auditions avec des personnalités extérieures, ou encore d'échanger avec les membres de dispositifs similaires existants dans d'autres villes.

2. Aller sur le terrain, mener l'enquête afin de répondre au sujet de saisine (Juin 2024 – Novembre 2024)

En juin 2024, les membres de l'Observatoire ont décidé de se répartir en sous-groupes afin de mener un travail de diagnostic sur les personnes éloignées de la participation citoyenne à Bordeaux ainsi que les facteurs limitant leur participation.

Trois groupes ont ainsi été créés :

- **Le groupe *Observations***, chargé d'aller observer la tenue des réunions publiques afin de rendre compte du profil des participants et des formats proposés.
- **Le groupe *Auditions***, chargé de choisir et d'interroger des experts capables de rendre des avis éclairés sur la question des publics éloignés ainsi que sur les leviers et freins à la participation de toutes et tous.
- **Le groupe *Inspirations***, chargé d'identifier des initiatives inspirantes menées par d'autres villes dans le monde qui s'engagent en faveur d'une meilleure participation des publics éloignés.

En amont de leur enquête, les membres de l'Observatoire ont identifié plusieurs facteurs pouvant faciliter ou contraindre la participation des citoyens et des citoyennes tels que :

- La tranche d'âge des participants / des absents ;
- Le contexte social, économique et géographique (niveau d'éducation, type de foyer, lieu d'habitation, catégories socio-professionnelles, etc.) ;
- Le niveau de connaissance de la vie politique des participants / des absents (connaissance des instances démocratiques, des dispositifs de démocratie participative, etc.) ;
- Les motivations des personnes qui participent/ne participent pas ;
- Les différents formats de la participation ;
- Les idées reçues, les *a priori* sur les dispositifs de démocratie participative.

Chaque groupe s'est ensuite organisé librement pour faire son propre diagnostic.

3. Proposer des améliorations à partir des observations réalisées (Novembre 2024 – Février 2025)

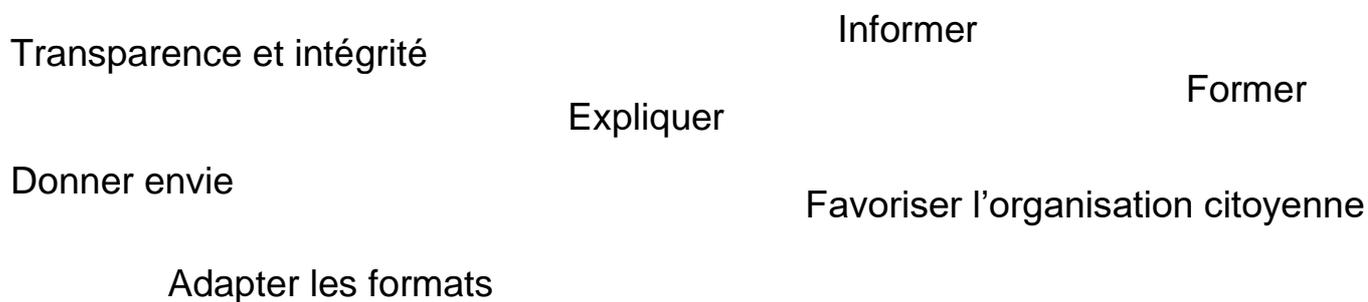
A. Partager et mettre en commun les observations de l'ensemble des groupes

Chaque groupe a pu restituer aux autres membres les résultats de leurs enquêtes. Ceux-ci ont partagé certains constats et apporté des nuances en fonction de leurs propres observations.

Qui sont les éloignés de la participation citoyenne ?	
Pour le Groupe « Inspirations »	<ul style="list-style-type: none">• Environ 99% de la population• Les jeunes de moins de 39 ans• Ceux qui ne se sentent pas concernés par le message• Les personnes âgées du fait de la fracture numérique• Ceux qui se sentent exclus/illégitimes
Pour le Groupe « Observations »	<ul style="list-style-type: none">• Quand il y a de l'enjeu (ex. mobilité), c'est le plus représentatif• Les participants sont plus variés que ce que l'on pensait (plus de jeunes que prévu), mais pas d'étudiants de moins de 25 ans• Les personnes qui travaillent le soir, les non informés, ceux qui n'ont pas de moyen de garde
Pour le Groupe « Auditions »	<ul style="list-style-type: none">• Jeunes, non diplômés, précaires, femmes, minorités, personnes en situation de handicap, familles monoparentales

B. Faire des premières propositions

Les membres ont ensuite esquissé leurs premières propositions et identifié des principes qui facilitent la participation des publics éloignés :



C. Préciser et mettre à l'épreuve les propositions

Les membres se sont réunis trois fois à l'issue de la plénière de novembre, dans l'objectif de retravailler et préciser leurs propositions.

III.

**Le rapport des
observations menées par
les membres de
l'Observatoire**



Le diagnostic établi par l'Observatoire repose sur le travail mené par chacun des trois sous-groupes créés par ses membres (*Auditions, Observations, Inspirations*). Afin de mieux comprendre les conclusions et préconisations de ce rapport, les membres vous proposent de suivre leur cheminement au cours de cette année.

I. Les auditions racontées par celles et ceux qui les ont réalisées

Nous, membres du groupe *Auditions* (Dany, Félix, Isabelle, Nordine et Patrice), avons décidé de focaliser notre travail sur des échanges avec des experts spécialisés dans le domaine de la participation citoyenne. Pour cela, nous avons recherché et contacté quatre intervenants susceptibles d'apporter des éléments propres à leur formation et expérience (sociologie, professeur, accompagnement de projets participatifs).

Ces échanges ont été particulièrement riches et nous ont permis de mieux comprendre les enjeux actuels, ainsi que les différentes approches et solutions proposées pour favoriser une participation citoyenne plus active et inclusive. Chacun de nos interlocuteurs a apporté un éclairage unique sur le sujet, soulevant des points à la fois pratiques et théoriques.

À travers ce retour, nous souhaitons partager les idées les plus marquantes et les enseignements que nous avons tirés de ces rencontres.

En amont, nous avons réalisé un travail de réflexion sur les questions que nous souhaitions poser aux experts que nous avons pu rencontrer. Par exemple :

- Quels facteurs socioculturels contribuent le plus à l'éloignement de certaines populations de la participation citoyenne ?
- Quels sont les principaux facteurs psychologiques, sociaux et économiques qui influencent spécifiquement l'éloignement des jeunes à la participation citoyenne ?
- Quelle est l'influence de la perception de la démocratie et des politiques sur la participation citoyenne ?

À la suite de ce travail préparatoire, le moment tant attendu est arrivé, nous avons pu échanger avec les quatre experts que nous avons contactés !



Marion Carrel

Professeure de sociologie à l'Université de Lille et Responsable de l'axe Savoirs du Gis
Démocratie et Participations

Quel est votre parcours ? Sur quels sujets portent vos travaux ?

Je travaille depuis plusieurs années sur la démocratie participative, et plus précisément sur les liens entre pauvreté et citoyenneté et sur le développement du pouvoir d'agir au sein des quartiers populaires. Récemment, j'ai par exemple co-écrit un ouvrage intitulé *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires (2021)*.

Selon vous, qui sont les éloignés de la participation citoyenne ?

Les éloignés sont tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans « l'injonction participative », à laquelle recourent régulièrement les institutions. Face à une offre descendante de concertations et autres dispositifs participatifs, les citoyens peuvent ressentir un manque de légitimité ou un décalage avec leurs propres aspirations. Pourtant, sous certaines conditions, la participation citoyenne peut renouveler les politiques publiques et stimuler l'émancipation des personnes, en particulier les plus précaires et éloignées de la parole publique.

Pourquoi la participation citoyenne représente-t-elle un outil utile, tant au niveau collectif qu'individuel ?

De nombreux arguments traditionnels plaident en faveur des initiatives favorisant la participation citoyenne :

- Une transparence accrue dans la prise de décision, notamment grâce à la circulation d'informations nécessaires à la prise de décision éclairée
- Une qualité des décisions renforcée
- Une véritable « école de la démocratie » avec une mise en pratique concrète du fonctionnement démocratique, de la confrontation d'idées et du compromis

Des travaux plus récents, auxquels je participe, mettent en avant le concept « *d'empowerment* » : la participation est une question sociale et politique visant l'accroissement du pouvoir des habitants sur leur vie et leur environnement, à travers le mouvement social et/ou la délibération. Elle passe ainsi, en plus de procédures participatives institutionnelles, par l'action collective et la délibération.



Manon Loisel

Consultante-chercheuse en politiques publiques territoriales & Coordinatrice pédagogique sur des programmes de territoires pour l'Institut des Hautes Études pour le Développement et l'Aménagement des Territoires en Europe (IHEDATE)

Quel est votre parcours ? Sur quels sujets portent vos travaux ?

Consultante-chercheuse spécialisée dans les politiques publiques territoriales chez Partie Prenante, j'accompagne aujourd'hui les collectivités dans l'élaboration de leurs stratégies. Récemment, avec mon associé Nicolas Rio, j'ai aussi publié un ouvrage qui a beaucoup fait parler de lui parmi les élus, acteurs associatifs et techniciens de la participation citoyenne. Dans *Pour en Finir avec la Démocratie Participative (2024)*, nous interrogeons ce qu'elle représente aujourd'hui, la façon dont elle se pratique et ses effets.

Selon vous, qui sont les éloignés de la participation citoyenne ?

Les éloignés des dispositifs de démocratie participative sont les profils les plus éloignés des institutions de façon générale. Ainsi, au contraire des personnes retraitées ou diplômées, les plus jeunes ou les plus précaires vont moins avoir tendance à se saisir de telles opportunités et vont se mettre en retrait, quand bien même ils auraient été tirés au sort pour y participer.

Dans votre ouvrage, vous utilisez le terme de « présentocratie », que voulez-vous dire par là ?

L'un des écueils que nous avons constaté avec mon associé est en effet celui de la présentocratie. Concrètement, en donnant un moyen d'expression supplémentaire à ceux qui se déplacent et s'expriment, les dispositifs de participation citoyenne ont tendance à amplifier la voix des personnes qu'on entend déjà le plus. Celles qui votent auront tendance à se saisir de ces nouveaux canaux, tandis que les autres resteront plus absents.

En d'autres termes, le risque est de donner encore plus de « pouvoir » à ceux qui bénéficient déjà le plus de la démocratie représentative.

Comment contrer ce phénomène ? En redistribuant l'écoute ?

La piste la plus importante pour résoudre ce phénomène doit passer par une redistribution de la parole et donc de l'écoute.

En pratique, il s'agit pour les collectivités de réaliser un travail d'identification des usagers qui se font peu entendre, pour ensuite leur donner davantage la parole. Dans cette logique, les administrations entament une démarche « d'aller-vers » dans le but d'assurer une participation de tous à la construction collective d'une décision.



Pierre Arène

Doctorant CIFRE et chef de projets participatifs chez Missions publiques

Quel est votre parcours ? Sur quels sujets portent vos travaux ?

Après un master à l'Université de Paris Nanterre, je suis actuellement doctorant rattaché à Sciences Po Aix. Ma thèse porte sur l'institutionnalisation de l'impératif délibératif au sein de l'État français.

En parallèle, je suis également chef de projets participatifs chez Missions publiques, une agence de conseil spécialisée dans les démarches de participation citoyenne. J'accompagne ainsi divers acteurs publics dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs dispositifs participatifs.

Selon vous, qui sont les éloignés de la participation citoyenne ?

À l'opposé des « TLM » (tous les mêmes) qui s'inscrivent dans une démarche d'implication forte, on trouve les publics éloignés de la participation citoyenne. Parmi eux, les jeunes, mais aussi les personnes âgées, les personnes en situation de précarité, ou encore celles en situation de handicap.

Quels freins entravent la participation citoyenne ?

Plusieurs obstacles peuvent entraver le succès des dispositifs imaginés pour récolter la parole des citoyens. Un lieu et/ou moment de concertation inadapté au regard du

public visé peut limiter la participation de certaines personnes. Un programme entièrement élaboré par la structure porteuse du projet peut limiter l'apport des participants et leur intérêt pour l'évènement organisé. Un recours exagéré aux outils numériques, délaissant la participation orale pourtant essentielle dans les temps d'échange et de confrontation, peut également amoindrir les conclusions obtenues.

Quelle forme pourraient prendre des initiatives inclusives de participation citoyenne ?

Le projet *Fair Energy Transition for All* (ou FETA) représente une initiative innovante en matière de participation citoyenne. Lancé en 2020 dans neuf pays, ce projet européen vise à mobiliser des personnes en situation de précarité énergétique pour alimenter des recherches d'experts. Il donne ainsi la parole à des citoyens vulnérables, souvent invisibilisés dans les processus de prise de décision, afin d'inspirer les recommandations des chercheurs et d'aboutir à des politiques énergétiques plus justes.



Sandrine Rui

Sociologue au centre Emile Durkheim et professeure à l'université de Bordeaux, Sandrine Rui a travaillé sur de nombreux dispositifs de participation (conseils de quartiers, agenda 21, conventions citoyennes...)

Quel est votre parcours ? Sur quels sujets portent vos travaux ?

En tant que chercheuse, mes travaux portent sur les formes contemporaines de la démocratie participative, en particulier au niveau local. J'ai notamment travaillé sur la question de la participation citoyenne dans le champ de la politique de la ville.

Selon vous, qui sont les éloignés de la participation citoyenne ?

Les travaux de la sociologie de la participation ont montré que ceux qui participaient le plus étaient les personnes relativement âgées et favorisées économiquement ainsi que culturellement (niveau de diplôme plutôt élevé par exemple). On peut ainsi inverser ces déterminants pour identifier celles qui votent et participent le moins.

Quels risques ne sont pas suffisamment pris en compte dans les dispositifs de participation citoyenne ?

Un des risques majeurs est pour moi celui de l'épuisement dans le temps. Ce concept renvoie au désengagement progressif, à la lassitude des personnes qui s'étaient initialement impliquées dans divers mécanismes participatifs. Observé dans la plupart de ces dispositifs, il interroge sur la temporalité de la participation : un engagement ponctuel est-il plus pertinent ? Un engagement fixé sur une échéance prévue en amont (mandat) répond-il à ce défi ?

Quelle étendue donne-t-on réellement à la démocratie participative ?

L'étendue réelle de la démocratie participative apparaît comme une question centrale. Étant donné que les citoyens n'ont pas les responsabilités juridiques des élus, la décision finale relève de ces derniers. La conséquence d'un tel système reste alors la question de la distance entre les citoyens et la véritable prise de décision, ce qui invite à réfléchir à la meilleure façon de partager la décision.

En conclusion de ces auditions...

À travers les échanges avec les experts, nous avons pu constater que de nombreux obstacles freinent encore l'implication des citoyens dans les dispositifs participatifs. Les personnes plus jeunes, précaires et moins diplômées rencontrent plus de difficultés à s'engager pleinement dans ces processus. Pourtant, pour que la participation citoyenne ait un réel impact, il ne suffit pas de mettre en place des dispositifs. Encore faut-il qu'ils soient pensés et adaptés pour toucher tout le monde, en particulier les publics déjà éloignés. Cela passe par une redistribution de la parole avec un réel travail de proximité et d'inclusivité.

Surtout, ces auditions ont renforcé notre conviction que la participation citoyenne doit aller au-delà de simples consultations formelles, pour accroître le pouvoir des habitants sur leur environnement.

2. Les observations racontées par celles et ceux qui sont allés sur le terrain

Nous sommes Karim, Marguerite, Raphaël et Simon et formons le groupe *Observations*. Afin de répondre à la question posée à l'Observatoire, nous avons pris la décision de nous déplacer pour assister aux réunions publiques menées par la Ville de Bordeaux.

L'objectif était pour nous de mieux connaître et comprendre le fonctionnement de ces dispositifs et les personnes qui y assistent. Il était important pour nous de s'approprier le travail réalisé en amont avec l'ensemble de l'Observatoire sur l'établissement d'une grille de lecture. Celle-ci mettait en évidence divers indicateurs à observer pendant notre travail, tels que les tranches d'âge des participants, leur contexte social/économique/géographique, leurs motivations et leur niveau de connaissance de la vie politique.

Ensuite, nous avons sélectionné cinq réunions publiques auxquelles nous souhaitions assister en veillant à choisir des formats et des lieux diversifiés. Ces temps ont été particulièrement pertinents pour identifier les profils présents (et donc ceux absents) lors de ces rencontres ainsi que leurs comportements et les modalités facilitatrices employées.

Pour restituer nos observations, nous présentons ici notre retour d'expérience sur chaque réunion ainsi que les enseignements que nous en avons tirés.

5 réunions publiques observées par le groupe

Réunion de restitution de la concertation sur l'avenir des allées de Tourny – 25 juin 2024 à l'Opéra National de Bordeaux

- Contexte : Bilan de la concertation menée pendant plusieurs mois par la Ville de Bordeaux et Bordeaux métropole
- Format : Représentations théâtrales suivies d'un bilan de la concertation et d'un temps d'échanges
- Participants : une centaine



Réunion de restitution sur le projet de réaménagement de la place Lucien Victor Meunier – 2 juillet 2024



- Contexte : Bilan de la consultation des riverains organisée l'année précédente
- Format : 20 minutes de présentation par la Mairie, suivies d'un échange de 2 heures de questions/réponses
- Participants : 60 personnes ont participé, principalement des résidents proches de la place

Réunion d'information sur l'extension du secteur piéton à Bordeaux Sud - 18 septembre 2024 au Marché des Douves



- Contexte : Poursuite de la politique d'extension du secteur piéton de la ville
- Format : Présentation du projet suivi d'une séance de questions/réponses
- Participants : Une cinquantaine de personnes d'âges variés est présente

Atelier de concertation « Mobilités » en lien avec le projet de Grande gare de Bordeaux – 25 septembre 2024

- Contexte : Atelier en lien avec le projet de Grande gare pour aborder les enjeux de mobilité autour de la gare (voiture, vélo, bus, bus grande distance, taxi, etc.)
- Format : Présentation générale du projet dans son contexte, suivie d'un travail en sous-groupes guidés par un animateur
- Participants : Une quarantaine de personnes, dont la moitié a suivi les réunions publiques



Conseil de quartier Nansouty/Saint Genès – 13 novembre 2024

- Contexte : Réunion publique règlementaire organisée autour des thèmes « Les enfants dans la ville » et « Les mobilités ».
- Format : Introduction par le maire de Bordeaux et le maire adjoint du quartier, suivie, pour chacun des thèmes, d'une présentation de la stratégie de la Ville et d'un temps d'échange avec les adjoints au maire en charge de ces sujets.
- Participants : 80 personnes habitant le quartier

En conclusion de ces observations...

Quels éléments peuvent inciter ou empêcher les habitants de participer aux démarches de concertation et aux réunions de restitution ?

En assistant aux différentes réunions publiques, nous avons pu constater que même parmi les personnes présentes, certaines informations ne semblaient pas avoir été entendues par toutes. Ce manque de connaissance constaté concernant la diffusion des concertations nous paraît limiter les chances d'augmenter et de diversifier les profils des citoyens susceptibles de s'impliquer dans de telles démarches.

Par exemple, lors de la restitution de la concertation relative à la place Lucien Victor Meunier, un des riverains n'était pas au courant qu'une concertation avait été mise en œuvre au préalable. De même, alors que 17 canaux de participation (réunions publiques, internet, ateliers, vidéomathon, etc.) ont été déployés pour recueillir les avis d'un maximum de personnes sur l'avenir des allées de Tourny, beaucoup étaient ignorés par les participants voire semblaient inadaptés.

« On nous annonce qu'il y a eu 17 manières de participer à la concertation, on a été au courant que de 2 »

« Les Bordelais ne vont pas souvent à l'Office de tourisme [un des lieux de concertation], du coup peut-être que le lieu était mal choisi malgré sa proximité avec les allées »

À l'inverse, nous avons apprécié la tenue de la réunion à l'Opéra National de Bordeaux. Ce choix de lieu est d'autant plus pertinent qu'il crée un cadre attractif et prestigieux, incitant ainsi à la participation. Il serait judicieux de reproduire ce type d'initiatives, en choisissant des lieux à forte valeur symbolique, pour dynamiser les concertations et encourager une participation plus large.

« Ce serait top que ce soit plus souvent dans ce genre de salle »

Quels éléments peuvent décourager les personnes qui ont essayé de s'impliquer ?

Plusieurs facteurs peuvent conduire à une démobilisation des participants, en particulier lorsqu'ils ont l'impression que leur contribution n'est pas réellement prise en compte, ou que les débats ne sont pas menés de manière constructive.

Lors de la réunion sur les Allées de Tourny, un sentiment de frustration a été exprimé, certains participants estimant que le projet était déjà quasiment figé, malgré la concertation en cours. Cette impression de manque de prise en compte des retours citoyens a alimenté un climat de méfiance.

« Je pense aussi que pour certaines personnes il y a ce sentiment que la Mairie les écoute à moitié et a déjà son orientation pour le projet »

De même, lors de la réunion sur la place Lucien Victor Meunier, certains sujets, comme la réduction du nombre de places de parking, ont suscité des échanges particulièrement conflictuels donnant lieu à des propos virulents. Par exemple, nous avons entendu « À quoi ça sert de faire des concertations si vous faites ce que vous

voulez derrière ? ». Ceux-ci peuvent témoigner d'une perte de confiance dans le processus, perçu comme déconnecté des préoccupations réelles des citoyens.

Un autre facteur de découragement est l'absence de sources claires pour étayer les informations présentées, ce qui peut mener à des débats stériles quand ceux-ci se focalisent sur la mise en doute des chiffres avancés par chacun. À l'inverse, une photo aérienne d'une rue avec des cadres représentant les places de stationnement permet de couper court au débat sur le nombre de places de parking, sujet sensible lorsque le débat « mobilités » est ouvert.

Ainsi, lors de l'atelier relatif au projet de Grande gare, nous avons apprécié la précision des données apportées par les intervenants, facilitant les discussions par la suite.

« Le travail préalable est très fourni [lors de l'atelier « mobilités »], chaque constat s'appuie sur des chiffres, des pré-études qui donnent presque l'impression que la concertation est terminée tellement ils ont une connaissance fine des usages et usagers »

Enfin, la dynamique des réunions peut être entravée par des participants qui monopolisent le débat ou expriment des opinions et questions sans lien direct avec l'ordre du jour. Ce type de comportement peut freiner une discussion constructive, rallonger inutilement les réunions et réduire la capacité de chacun à s'exprimer.

« Certaines personnes monopolisent un peu le débat sur des questions qui ne sont pas à l'ordre du jour »

Finalement, nous pensons que les concepts de l'ingénierie participative sont mis en œuvre lors des réunions publiques. Loin est le temps des réunions unidirectionnelles où un élu monologue sur un sujet. De plus, nous notons que les réunions ou consultations références, c'est-à-dire celles qui se passent le mieux, sont celles qui se donnent les moyens de faire de l'ingénierie participative. Malgré tout, le sentiment de « on ne nous écoute pas » réside et c'est en ce sens que nous avons essayé de faire des propositions.

3. Les initiatives inspirantes racontées par celles et ceux qui les ont identifiées

Nous faisons partie du groupe *Inspirations* de l'Observatoire, composé d'Anaëlle, Bernard, Fanny, Jean-Didier, Laurent, Romain, Stéphanie et Virginie. L'angle de travail que nous avons choisi consistait à s'intéresser aux initiatives menées ailleurs, par d'autres collectivités, dans le domaine de la participation citoyenne.

Par le biais de nos recherches individuelles et de leur mise en commun, nous avons ainsi découvert une multitude de solutions proposées aux différentes échelles de l'action publique. En analysant leur mise en œuvre, notre objectif a été de déceler les apports de tels dispositifs en faveur de la participation de tous, afin, éventuellement, de s'en inspirer dans les recommandations de l'Observatoire.

Ici, nous avons choisi de vous présenter quelques-unes de ces initiatives qui nous ont semblé particulièrement intéressantes et originales.

Des outils numériques au service de la participation de tous

Dans nos recherches sur les dispositifs de participation citoyenne, nous avons observé l'essor des outils numériques, qui offrent de nouvelles voies pour consulter les citoyens. Voici quelques exemples **de plateformes et d'initiatives numériques** qui illustrent bien cette évolution.



L'Estonie a été un précurseur du recours au numérique pour consulter ses citoyens. Dès 2001, le gouvernement lance la plateforme « Aujourd'hui je décide » pour recueillir facilement les avis et suggestions de chacun. Si elle n'a pas connu le succès attendu, peut-être en raison de son caractère très novateur pour l'époque, cela n'a pas empêché le pays de lancer de nouvelles initiatives par la suite. Par exemple, en 2013, un site internet (*Rahvakogu*, « l'assemblée du peuple ») est mis en ligne temporairement afin de permettre aux citoyens de proposer des changements à la constitution ou à d'autres lois fondamentales. Les quinze propositions les plus populaires étaient ensuite débattues au Parlement et sept d'entre elles ont conduit à des modifications législatives. De telles initiatives ouvertes en ligne semblent propices à faciliter l'implication des citoyens.

La Fabrique citoyenne est un site internet mis en place par la Ville de Rennes et sa métropole pour recueillir les avis et les idées des habitants sur divers dispositifs participatifs (budgets participatifs, boîtes à idées, droit d'interpellation, etc.). Par exemple, une consultation a été lancée sur la stratégie de la métropole sur l'usage des données.

En centralisant tous les outils de participation ouverts aux citoyens, cette plateforme vise à faciliter leur engagement et à rendre les processus participatifs plus accessibles.



Enfin, un système similaire a été développé à Barcelone, en Espagne, avec la création de la plateforme numérique *Decidim* (« nous décidons » en catalan). Sa particularité est sa conception en tant que logiciel libre et ouvert (open source), la coordination ayant été assurée par une association œuvrant à la démocratisation de la société par le biais de technologies et pratiques collaboratives. Ce fonctionnement renforçant la transparence du dispositif et la confiance qu'il suscite auprès des habitants, ces derniers peuvent être plus incités à s'en saisir.



L'intelligence artificielle : une avancée technique favorable à la participation citoyenne ?

L'IA offre un potentiel indéniable (analyse des propositions citoyennes, aide dans le suivi administratif, identification de solutions, etc.). Cependant, ce potentiel se heurte à des questions éthiques et pratiques (traitement des données, transparence des algorithmes, automatisation des décisions, etc.)

Par conséquent, les membres pointent du doigt les dérives possibles de l'utilisation de l'IA et appellent les élu.e.s ainsi que l'administration à se saisir du sujet avec vigilance.

Des dispositifs de démocratie directe

L'exemple le plus marquant de nos recherches est le recours régulier **aux référendums décisionnels** en Suisse, tant au niveau national que cantonal. Certains sont obligatoires tandis que d'autres, dits facultatifs, ne sont mis en œuvre qu'à la suite d'une initiative populaire le requérant. Tous permettent aux citoyens de voter pour se prononcer sur des sujets variés et faire changer la législation du pays ou de la collectivité.



Quelques exemples :

- Principe du consentement présumé en ce qui concerne le don d'organe (2022) : approuvé à 60,2%
- Suppression des redevances radio et télévision (2018) : refusée à 71,6%.
- Initiative pour un revenu de base inconditionnel (2016) : refusée à 76,9%.

Dans ce cadre, les citoyens prennent la décision finale, il ne s'agit pas simplement d'une consultation. Ainsi, cela peut inciter chacun à participer pour faire entendre sa voix, y compris les publics plus éloignés.

Des espaces de consultation ciblés sur des publics spécifiques



Dans le cadre de nos recherches, nous avons également observé des initiatives visant à favoriser la participation citoyenne en ciblant des publics spécifiques, comme l'illustre le cas de Chasse-sur-Rhône. La Ville a mis en place plusieurs espaces de consultation participative, chacun visant un public spécifique :

- Le Comité associatif qui regroupe les présidents des associations locales
- Le Conseil des enfants composé de 14 enfants tirés au sort
- Le Conseil des Sages constitué de 14 citoyens âgés de 65 ans

L'objectif de ces dispositifs est de garantir la participation de tous les citoyens, « à tous les âges », et de favoriser une large représentation et une meilleure prise en compte des besoins de diverses catégories de la population dans les processus décisionnels locaux.

Des instances qui rassemblent une diversité de citoyens pour participer à l'élaboration des politiques publiques

À Villeurbanne, l'Assemblée citoyenne est une instance de 80 citoyens bénévoles qui peut être sollicitée pour se prononcer sur des sujets d'intérêt général concernant la ville, dans le but d'enrichir l'élaboration des politiques publiques locales.



L'élément qui nous a semblé le plus intéressant est la façon dont ses membres de l'instance ont été déterminés. En effet, un tirage au sort a été utilisé à partir de trois groupes distincts : les personnes s'étant portées volontaires, celles sollicitées par la Ville après un tirage au sort aléatoire des habitants et les membres des instances de la Ville. Ces modalités permettent de garantir une diversité représentative de la population locale, en impliquant des personnes issues de différents horizons.

En conclusion de ces inspirations...

Si de nombreuses initiatives en matière de participation citoyenne existent aujourd'hui, nous souhaitons souligner que leur succès ne repose pas uniquement sur leur création, mais sur la manière dont elles sont réellement soutenues au fil du temps par les collectivités. Comment ces dispositifs sont-ils intégrés dans le quotidien des citoyens ? Comment les collectivités les accompagnent-ils pour garantir qu'ils aient un réel impact ?

Cela suppose une bonne articulation des différents dispositifs ainsi qu'une posture collaborative de la part des élus, des citoyens et des services publics qui les animent. Ce n'est qu'en favorisant cette dynamique que nous pourrons réellement réinventer la démocratie locale et associer tous les citoyens à l'élaboration des politiques publiques.

4. Le diagnostic partagé des membres sur les personnes éloignées de la participation citoyenne

Qui sont les éloignés de la participation ?

Dans sa thèse « Pouvoir et vouloir participer en démocratie », soutenue en 2017, le chercheur Guillaume Petit explique que « quelles que soient les caractéristiques de l'offre, la participation de la population municipale se situe aux alentours de 1 % ».

Par conséquent, cela signifie que 99% de la population est éloignée de la participation citoyenne locale. Parmi les plus éloignés, nous avons constaté qu'il s'agit le plus souvent :

- De familles monoparentales ;
- De personnes non informées ;
- De personnes qui se sentent exclues et illégitimes ;
- De jeunes, bien que nous ayons constaté qu'à Bordeaux, ceux-ci participent davantage que ce que nous avons imaginé au départ.

D'autres types de personnes au profil spécifique peuvent également être éloignés de la participation citoyenne : des personnes non diplômées, des personnes précaires, des femmes, des personnes en situation de handicap, des personnes non francophones, des minorités de genre, des cadres très occupés, des jeunes de passage dans la ville... **La liste n'est pas exhaustive !**

Qu'est ce qui peut faciliter la participation des personnes habituellement éloignées ?

- S'interroger sur l'indemnisation, selon des modalités équitables restant à définir, de tout ou partie des participants
- Choisir des lieux et des horaires de réunion publique adaptés au public ciblé
 - Varier les lieux (ex : clubs sportifs, Opéra national de Bordeaux, etc.)
 - Aller là où la parole s'exprime déjà
- L'établissement d'objectifs clairs et de modalités de consultation assurant la transparence dans les échanges

- L'utilité (dire à quoi la consultation va servir et respecter cet engagement), qui peut être mise en valeur grâce à un retour d'expérience
 - Des réunions à enjeux sur des sujets adaptés
- Une information et communication ciblée sur les publics éloignés
- La présence d'un professionnel de la participation pour créer les meilleures conditions possibles pour l'expression sereine de tous
- La franchise et la transparence des intervenants :
 - Des élus qui traitent et répondent aux sujets à enjeux
- La vitalité démocratique de la ville (organisation citoyenne et de collectifs)
- L'IA, dans le cadre d'une utilisation respectueuse du cadre juridique et des principes éthiques

Qu'est ce qui contraint l'implication des personnes éloignées de la participation citoyenne ?

- La verticalité totale dans les modalités de concertation, au lieu d'une co-construction du programme de concertation
- La démultiplication des instances et dispositifs qui peuvent créer une illisibilité des résultats de chacun
- Le sentiment de fausse concertation (ne pas préciser les modalités de consultation) et le sentiment que "tout est déjà joué".
- Le choix de lieux inadaptés ou pouvant entraîner des déséquilibres dans la diversité des participants (ex : une réunion publique se déroulant dans un club senior peut renforcer le phénomène de surreprésentation des personnes plus âgées)
- Le manque de communication
- L'individualisme
- La défiance envers les élus

IV.

**Des propositions en faveur
de l'inclusion et de la
participation de toutes et
tous !**

Objectif I : Donner envie aux personnes éloignées de participer à la vie démocratique et citoyenne

- **Organiser des démarches participatives ciblées sur des publics spécifiques**
 - **Action 1 : Varier et adapter les lieux des réunions** afin de cibler plus précisément les publics concernés et faciliter la participation des publics éloignés.
 - Pour cela, il est préférable de privilégier les rencontres physiques.
 - Plusieurs lieux symboliques peuvent être envisagés tels les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) et d'enseignement supérieur (universités, IEP, ESG, Ecole de la magistrature, Kedge, etc.), les bâtiments municipaux (Opéra, auditorium, conservatoire de Bordeaux, bibliothèque de Mériadeck) et espaces publics (parcs, marchés, places...) ou encore des institutions comme la Cité du vin, ou les locaux des associations.

- **Mobiliser les personnes économiquement éloignées**
 - **Action 2: Lancer un chantier pour étudier la question de l'indemnisation des participants.**
 - Cela pose la question de l'éligibilité, de l'impact de l'indemnisation sur la qualité des échanges et du travail produit (notamment si les participants viennent par intérêt pécunier) ainsi que celle de sa mise en œuvre du budget. Est-ce que ce ne serait pas utopique ?
 - Il est aussi possible d'envisager **d'autres formes de défraiement** (remboursement des frais de transport, places pour des manifestations sportives et culturelles, repas fourni, etc.).

- **Solliciter l'avis des habitants sur des enjeux susceptibles de donner envie à tous de s'exprimer**
 - **Action 3 : Organiser un référendum citoyen / une consultation sur un sujet clivant** dans le champ de compétence de la Ville.
 - Pour cela, la Ville peut soumettre à concertation des habitants un sujet qui interroge un système de valeurs (philosophiques, politiques, religieuses, économiques, sociologiques) ou un sujet d'actualité (ex : le choix de la porte de l'Hôtel de ville).

- **Mobiliser les habitants par d'autres moyens**
 - **Action 4 : Encourager le recours au tirage au sort ou à l'appel à volontaires ciblés** pour participer aux réunions publiques et aux dispositifs de consultation de la Ville.

Objectif 2 : Adapter les formats de réunion publique pour faciliter la participation des personnes éloignées

- **Adapter le rôle des intervenants lors des réunions publiques**
 - **Action 5 : Adopter un format de réunion publique structuré et transparent** sur les démarches de consultation.
 - Systématiser dans toutes les réunions publiques organisées par la Ville la présentation d'un déroulé de réunion clair net et précis avec l'ordre du jour et ses étapes (ex : temps de questions/réponses), le statut des intervenants et les compétences de chacun d'entre eux ainsi que les règles de bon déroulé et de prise de parole.
 - À la fin de chaque réunion, proposer explicitement aux participants de donner leur mail afin de recevoir le compte-rendu et de suivre l'avancée des projets, les organisateurs s'engageant à faire une restitution des actions décidées.

- **Action 6 : Favoriser un changement de posture** des intervenants (élus, services) afin qu'ils soient transparents sur les objectifs de la consultation et sur la présentation du projet (le calendrier, les contraintes techniques, le projet politique auquel il répond). Qu'ils soient vrais dans leurs interventions et intègrent le « *mea-culpa* ».

- **Action 7 : Sourcer en permanence les informations** citées par les intervenants, afin d'éviter les débats qui remettent en question les données partagées aux participants.

- **Donner davantage d'importance aux participants, sortir de la seule consultation**
 - **Action 8 : Permettre aux citoyens de coanimer les réunions publiques**, plus précisément les conseils de quartier, considérant que la coanimation permet de former les citoyens à la démocratie.
 - Pour cela, un appel à volontaires peut être fait auprès des habitants en amont sur la base de l'ordre du jour prévu. Les habitants qui souhaiteront coanimer la réunion devront être associés aux réunions de préparation du conseil de quartier.

 - **Action 9 : Privilégier le format d'atelier en groupes** dans les réunions publiques.

 - **Action 10 : Favoriser l'auto-organisation citoyenne**, inciter les habitants à se saisir de l'atelier des initiatives citoyennes en communiquant dessus dans les conseils de quartier et présenter le fonctionnement du dispositif sur le site web de la démocratie permanente.

Objectif 3 : Former les habitants et les élus aux enjeux de la participation citoyenne

- **Former et s'informer sur l'ingénierie participative**

- **Action 11 : Définir un cahier de formation à la Démocratie Permanente** conçu spécifiquement pour les élus de la Ville de Bordeaux afin de favoriser une meilleure appropriation de ce concept par ces derniers.
- **Action 12 : Explorer le lien entre l'IA et la participation citoyenne.** La Ville de Bordeaux peut engager une réflexion concernant le potentiel ainsi que les risques relatifs à l'utilisation de l'IA dans le domaine de la participation citoyenne. Si l'IA semble offrir des opportunités considérables pour renforcer et accompagner le dialogue citoyen, son utilisation doit être raisonnée et éthique. Pour amorcer cette réflexion, comme l'ont déjà fait de nombreuses villes, il apparaît essentiel :
 - D'engager des temps de réflexions réunissant élus, services municipaux, experts et citoyens au sein de groupes de travail dédiés.
 - De sensibiliser les acteurs municipaux et les citoyens en organisant des ateliers et des conférences sur les opportunités et les dérives de l'IA dans la gouvernance locale.
 - De former les élus, les agents municipaux et les citoyens afin de leur donner une meilleure compréhension de cet outil et de ses implications.

- **Former les services et les élus aux spécificités des quartiers bordelais et des habitants qui y vivent**

- **Action 13 : Réaliser une enquête sociologique** afin de mieux connaître le tissu local associatif, les personnes qui résident dans les quartiers de Bordeaux ainsi que leurs besoins et leurs envies pour mieux les connaître et les cibler dans les dispositifs de la Ville.
Les données déjà disponibles (études de l'INSEE, de la métropole de Bordeaux, du CBSA, etc.) pourraient être analysées et complétées dans ce sens.

- **Former les citoyens au fonctionnement des institutions**

- **Action 14 : Développer des outils ludiques d'éducation aux institutions** (catégories, fonctionnement, budget, etc.) et des programmes éducatifs modernes (analogie du Monopoly) adaptés à tous les âges (de 7 à 77 ans). Ces outils pourront être utilisés dans les consultations de la Ville (tournée du parlement mobile, PREX) et notamment pour toucher les jeunes publics (conseil municipal des enfants, écoles primaires).

Objectif 4 : Mieux informer les citoyens sur la participation citoyenne et cibler les publics éloignés

- **Adapter les moyens de communication en fonction des informations à donner et des publics ciblés.**

- **Action 15 : Créer un compte spécifique Bordeaux-Démocratie sur les réseaux sociaux** dédié à l'actualité démocratique de la Ville de Bordeaux.
 - Communiquer davantage sur les réseaux sociaux (ex : « qu'est-ce qu'un conseil de quartier ») en privilégiant des formats visuels et courts.

- **Action 16 : Rajouter un QR code/Tag-NFC sur tous les formats de communication papier** pour renvoyer vers le site de la Mairie (ex : les conseils de quartier et les réunions d'informations...)

- **Rendre visible et lisible la démocratie permanente dans l'espace public toute l'année**
 - **Action 17 : Rappeler régulièrement l'existence de la démocratie permanente aux habitants**
 - Tous les ans, mettre en avant la démocratie permanente sur des panneaux publicitaires et/ou en envoyant des flyers dans les boîtes aux lettres des habitants.
 - Organiser un évènement annuel dédié à la démocratie permanente (sur une semaine, une journée, ou un week-end) sur le modèle des journées des associations ou du festival des Possibles organisé par la Ville de Strasbourg. Assurer une communication de l'évènement dans Bordeaux Mag.

 - **Action 18 : Compléter l'espace en ligne dédié à la démocratie permanente** sur le site Bordeaux.fr qui recense les dispositifs menés par la Ville ainsi que les évènements correspondants.
 - Faire en sorte que les évènements puissent être directement synchronisés au calendrier personnel des utilisateurs (google agenda, I-calendar, Microsoft...) via des onglets personnalisés en fonction des intérêts (quartier, âge...).

 - **Action 19 : Création et mise en place d'un « Qui fait quoi ? »** Quels dispositifs sont menés par la Ville de Bordeaux ? Pour qui ? Par qui ? Avec qui ? Modalités ? Le QFQ peut prendre la forme d'un livret « Démocratie en fête/en fait » sur le format des documents de communication de la Ville de Bordeaux ou sur un site/une plateforme

- **Rendre la communication des événements de la Mission Démocratie Permanente plus accessible**

- **Action 20 : Repenser le site de la Ville.** Les informations sont difficiles à trouver, peut-être faire une application pour recevoir des notifications.
- **Action 21 : Généraliser un format de communication FALC** (Facile A Lire et à Comprendre) pour rendre l'information plus claire et accessible à tous. Il est essentiel de privilégier un véritable dialogue avec les citoyens, en leur parlant de manière simple et authentique, plutôt que de se limiter à des messages trop formalisés ou technocratiques.
- **Action 22 : Développer la participation citoyenne dans les mairies de quartier.** En plus de leurs missions, les mairies de quartier pourraient devenir des lieux ouverts sur la ville, permettant de créer du lien entre les habitants et de faire connaître les dispositifs de participation citoyenne.

Et maintenant ?

Les membres de l'Observatoire restituent leur avis le 22 mars 2025 devant élus et services.

Les services de la Ville étudient ensuite les propositions et s'engagent à leur faire un retour.

En parallèle, l'Observatoire renouvelle une partie de ses membres pour une nouvelle année dédiée à un nouveau sujet !



